Mieux appréhender les manoeuvres offensives en FDF. Quoi de plus normal quand la saison estivale promet d'être sévère à nouveau ! La vigilance de chacun, qu'elle soit du citoyen comme du sapeur-pompier, permettra de contenir au maximum les risques liés aux feux de forêts. La sécheresse que subissent nos terres ainsi que le dérèglement climatique nous donnent de nouveaux enjeux pour les feux d'espaces naturels, nous ne parlons plus uniquement de forêt mais de toute la végétation qui peut s'avérer très dangereuse.

RESCUE18 *va s'attacher à vous proposer des conseils et des rappels pour que cette saison se passe dans les meilleures conditions possibles pour tous.*

NDLR : Les Unités d'Intervention Feu de Forêt UIFF (spécialité du sud-ouest) seront traitées dans un article dédié.

Les manœuvres « engin isolé » (CCFM – chapitre 3 GTO)

Les manœuvres citées ci-dessous sont réalisées lorsque vous intervenez, soit en **primo intervenant** en attendant le renfort du 2ème échelon pour constituer un GIFF, soit lorsque vous intervenez en **CCF engagé seul.**

A noter que contrairement aux feux urbains, en feu de forêt il faut établir de l'engin vers le point d'attaque.

Cinq manœuvres sont réalisables avec les moyens du CCF(M) :

- établissement de la lance du dévidoir tournant de 25mm ;
- établissement d'une lance 500 ou d'une prise d'eau ;
- prolongement d'une lance 500 ;
- transformation d'une lance 500 en 2 lances 150 sans prolongement ;
- transformation d'une lance 500 en 2 lances 150 après prolongement ;

Etablissement de la LDT

La LDT sert principalement au **conducteur pour assurer la protection du CCF.** Elle peut, toutefois, être utilisée ponctuellement pour d'autres missions (extinction,

traitement des sautes de feu, etc…).

Etablissement d'une lance 500 jusqu'à 120m

« Pour l'établissement d'une lance 500, débit XXX l/min à l'aide de tuyaux roulés sur eux-mêmes ou du dévidoir auxiliaire, en reconnaissance »

Prolongement d'une lance 500

« Pour le prolongement de la lance 500, débit XXX l/min avec/sans claie de portage, établissez »

Transformation de la 500 en deux lances 150 sans prolongement

« Pour la transformation de la lance 500 en 2 lances 150 débit XXX l/min avec/sans claie de portage, établissez »

Transformation de la 500 en deux lances 150 avec prolongement

« Pour la transformation de la lance 500 en 2 lances 150, débit XXX l/min sur division alimentée avec claie de portage, établissez »

Certains SDIS utilisent des lances différentes en lieu et place des lances de 150. Elle peuvent etre de type :

- 80/250 ;
- 250/500 ;
- 20/7 ;

Ces dispositions sont propres au **RO** du SDIS.

Les manœuvres offensives du GIFF

Un **GIFF** : Groupe d'Intervention Feu de Forêt, est **constitué de 4 CCF et 1 VLHR.**

Les manœuvres offensives (attaque de front, attaque de flanc, attaque par percée de flanc) permettent d'aller chercher le feu.

Pour y parvenir, il existe 4 types d'établissements :

- Etablissement de 4 lances 500 jusqu'à 120 m ;
- Etablissement de 2 lances 500 jusqu'à 280 m ;
- Etablissement d'1 lance 500 ou de 2 lances 150 jusqu'à 440 m ;
- Etablissement supérieur à 440 m (de grande longueur).

Etablissement de 4 lances 500 jusqu'à 120m

« Pour l'établissement de 4 lances 500, de bit XXX l/min, établissez »

Etablissement de 2 lances 500 jusqu'à 280 M

« Pour l'établissement de 2 lances 500, débit XX l/min par les CCF… à plus de 120 m, établissez »

Etablissement d'une lance 500 ou de 2 lances 150 jusqu'à 440 M

« Pour l'établissement d'une lance 500 ou deux lances 150 par les CCF… jusqu'à 440 m, établissez »

La réalisation de cette manœuvre demande la totalité du personnel des véhicules.

L'acheminement du matériel est facilité par l'utilisation des claies de portage et l'emploi du matériel de forestage.

Etablissement supérieur à 440 M (grande longueur)

« Pour l'établissement supérieur à 440 m, en reconnaissance »

L'établissement de grande longueur nécessite du matériel complémentaire tel que claies de portage, matériel de forestage, motopompes, tuyaux, etc…

Sur demande du COS, la réalisation de cet établissement peut être facilitée par l'engagement de moyens complémentaires (DIH, DIS, groupe d'appui feux de forêts).

Cet article synthétise une partie des **GDO/GTO** consacrés au thème du FDF.

De plus, **Rescue18** se base sur la réglementation officielle, mais chacun doit garder à l'esprit que les interventions FDF demandent de l'adaptabilité au terrain – ***« le terrain commande »*** – aussi, si une manoeuvre précise que le C/A est porte-lance, il est fort probable que ce ne soit pas le cas dans la réalité.

Il est donc nécessaire de consulter ces documents dans leur ensemble pour etre performant, les maîtriser et ainsi pouvoir s'adapter en fonction des interventions.

Site officiel de la prévention incendie de forêt

Disponible ici

Author: Rescue18